
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 JUIN 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00706 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs de l'Environnement, session 2023.

Ce sont :

INSPECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NEBIE SERGE ALAIN	264671	B12236999	12/10/92
2°	COMPAORE SAIDOU	240003	B9704313	06/01/86
2°	OUATTARA NAWA	327863	B11515774	19/11/90
2°	PEDABGA ARZOUMBILA	222163	B15121965	23/09/85
5°	PAKMOGDA HONORE	204075	B10942399	28/11/84
6°	ZONGO LAMOUSA SERAPHIN	278186	B14057279	31/12/85
7°	BANDE ISSA	278193	B15062192	31/12/85
7°	ILBOUDO SAIDOU	239997	B6373915	03/07/85
7°	BICABA RODRIGUE DIYAHO	340562	B11334532	02/10/92
7°	DABINI LAMPO GERARD	278179	B11456666	31/12/90

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.



SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 JUN 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00706 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs de l'Environnement, session 2023.

Ce sont :

INSPECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NEBIE SERGE ALAIN	264671	B12236999	12/10/92
2°	COMPAORE SAIDOU	240003	B9704313	06/01/86
2°	OUATTARA NAWA	327863	B11515774	19/11/90
2°	PEDABGA ARZOUMBILA	222163	B15121965	23/09/85
5°	PAKMOGDA HONORE	204075	B10942399	28/11/84
6°	ZONGO LAMOUSA SERAPHIN	278186	B14057279	31/12/85
7°	BANDE ISSA	278193	B15062192	31/12/85
7°	ILBOUDO SAIDOU	239997	B6373915	03/07/85
7°	BICABA RODRIGUE DIYAHO	340562	B11334532	02/10/92
7°	DABINI LAMPO GERARD	278179	B11456666	31/12/90

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.

Handwritten signature

INSPECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou

Hamidou SAWADO

Officier de l'Ordre de l'Etalon



SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 JUN 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00707 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de dix (10) élèves Techniciens Supérieurs de l'Environnement, session 2023.**

Ce sont :

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE L'ENVIRONNEMENT

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO DESIRE	371411	B5327253	09/08/94
2°	DIARRA MAMADOU GERMAIN	303723	B4492361	15/06/81
3°	KONSIMBO ALASSANE	351267	B5728713	31/12/96
4°	TAPSOBA BORIS WENDPANGA	371413	B10016887	02/09/93
4°	TAPSOBA MOUSSA JEROME	351276	B15380551	18/11/93
6°	ZONGO HAMIDOU	351270	B17081580	31/12/95
6°	SAME CLEMENT	250627	B10999542	31/12/89
6°	KAMBIRE KIMOUTE	351271	B7478371	25/11/90
6°	CISSE YACOUBA	351266	B14858269	06/08/84
10°	KOURA CLEMENT	267801	B13264580	22/11/83
10°	SANKARA BOUKARE	267765	B7832294	31/12/87
10°	OUEDRAOGO ZAKARIA	345304	B13178405	09/01/91
13°	BANCE HERVE	331455	B11575618	22/02/85
13°	SAWADOGO DENIS	371412	B4444631	09/10/87
13°	ZOU BIENTAKONE FATOUMATA	347904	B16423550	06/11/96
13°	SAWADOGO NOUFOU	373429	B11670770	31/12/85
17°	BABINE BOULADEYI LUCIEN	354017	B17189482	17/04/93
17°	COMPAORE WENDLASSIDA JOSEPH FRANCIS	232012	B13340367	26/02/83
17°	KABORE KANIND-YAANDA GASTON	351281	B10378565	09/12/87
17°	OUEDRAOGO WENDINKONTE AMELIE	328047	B16734548	31/12/88

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Arrêté la présente liste à 20 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon



SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 JUN 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00708 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Ingénieurs de Conception du Génie Rural (B1 à A1), session 2023.

Ce sont :

INGÉNIEURS DE CONCEPTION DU GÉNIE RURAL (B1-A1)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KIRAKOYA ABDOUL FATAO	365947	B4510456	02/01/98
2°	ZANGRE TATIANA DORA REBECCA	361913	B7734030	15/06/99
3°	ZONGO WEND-RABO TANGUY WENCESLAS	358713	B10897067	23/11/92
3°	YODA ABDOUL AZIZ	358718	B14768714	15/04/94
3°	LOUDRAOGO ABDOU FATHAH	365969	B8481521	24/08/87
6°	SAWADOGO ABACHE HARRISSE	361914	B7697846	12/06/98
6°	GOUNA HAMIDOU	361912	B16170678	22/10/90
6°	SAWADOGO PATRICE	365942	B4406666	31/12/93
9°	DEMBELE JONAS	365966	B17681187	27/01/97
9°	KABORE BALEB-GNA ABDOULAYE	358717	B7684390	03/02/93
11°	YAMEOGO SOUGREBENEWEND JUDICHAEL	365949	B9650284	18/11/91
11°	BARRO MARIAM	366010	B12694010	13/10/89
11°	LOMPO TIANIAGO	119084	B14188470	31/12/81
11°	KIEMA WEND-DENDA ARSENE	361908	B7707438	21/07/97
15°	ZOUNGRANA CHARLES ULRICH	358707	B14778759	16/02/92
15°	KONFE MARIAM	365950	B15082060	07/09/95
15°	OUEDRAOGO ADAMA	368406	B14516790	31/12/94
18°	OUEDRAOGO CHEICK AMEDE	365956	B9027281	30/03/99
18°	FORO LUC ARNAUD	358709	B13051807	29/07/90
20°	COMPAORE MOUSSA	231643	B12223156	22/12/87

INGÉNIEURS DE CONCEPTION DU GÉNIE RURAL (B1-A1)

Arrêté la présente liste à 20 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etat

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 JUIN 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00709 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de six (06) élèves Ingénieurs de Conception du Génie Rural (A3 à A1), session 2023.

Ce sont :

INGÉNIEURS DE CONCEPTION DU GÉNIE RURAL (A3-A1)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NANA AIME	322663	B17373399	31/12/90
2°	BONZI HADOFINI DORIANE	289072	B14879561	06/05/93
3°	NANA WENDNONGA RAISSA	314964	B17864887	03/09/91
3°	YAOLIRE NADINE SUGRINOOMA	254999	B17559411	23/09/90
3°	TOUBRE FRANCK ELISE	358690	B16279231	13/04/95
6°	KONDOMBO ISSA	254963	B13092291	31/12/86
6°	OUEDRAOGO ISSAKA	254998	B16474064	31/12/87
6°	OUEDRAOGO INOUSSA	358686	B15717473	04/04/95
9°	NEBIE PEGDWINDE FRANK RODRIGUE	314978	B10900971	09/03/89
9°	SAWADOGO INOUSSA	314980	B14689441	06/12/91
11°	GNOUMA JEANNINE NAMITBAZOUNA	263713	B10429277	31/10/91
11°	OUARO JOSEPH	358689	B16022342	20/03/93

Arrêté la présente liste à 12 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.

Ne

INGÉNIEURS DE CONCEPTION DU GÉNIE RURAL (A3-A1)

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etat

